

**Préalablement à l'ouverture de la campagne, chaque promouvable est informé, par message électronique via i-Prof , qu'il remplit les conditions statutaires**

OPERATIONS	ECHELON SPECIAL CERTIFIES, P.EPS, PLP, CPE et PSYEN
<p><u>I-prof : Profil "enseignant"</u> Chaque promouvable est amené à enrichir son dossier dans I-Prof (rubrique "les services")</p>	Du 07 au 15 avril 2022
<p><b>Les chefs d'établissement et les inspecteurs :</b></p>	<b>Du 2 au 13 mai 2022</b>
<p><b>Saisie par les chefs d'établissement et les IA-IPR d'une appréciation littérale liée au parcours professionnel des personnels</b></p>	
Phase d'harmonisation afin de déterminer l'appréciation du Recteur	Du 16 mai au 27 mai 2022
réunion de travail DPE : examen des projets	du 31 mai au 02 juin 2022
<p><u>Les promouvables peuvent dans i-Prof :</u></p>	A partir du 07 juin 2022
Prendre connaissance des avis formulés par les chefs d'établissement et les inspecteurs	
Réunion commission validation tableaux d'avancement en vue des décisions recteur	Les 28 et 29 juin 2022
Publication des résultats (corps à gestion déconcentrée)	Dans les 3 jours suivant l'arrêt du tableau d'avancement
<p><u>Informations à transmettre au ministère pour les corps à gestion déconcentrée :</u> 1) bilan chiffré 2) Liaison informatique</p>	<i>Transmission bilan MEN avant le 15 juillet 2022</i>

Rappel modalités d'accès à I-Prof :

<https://pia.ac-besancon.fr>

bouton "connexion" puis entrer vos identifiants

pour les corps d'inspection : widget "i-Prof ins"

pour les chefs d'établissement : widget "i-Prof ce"